

ADEME AEU₂

Approche Environnementale de l'Urbanisme : Référentiel d'évaluation pour la planification urbaine (SCOT, PLUI, PLU)

Maitre d'Ouvrage : ADEME

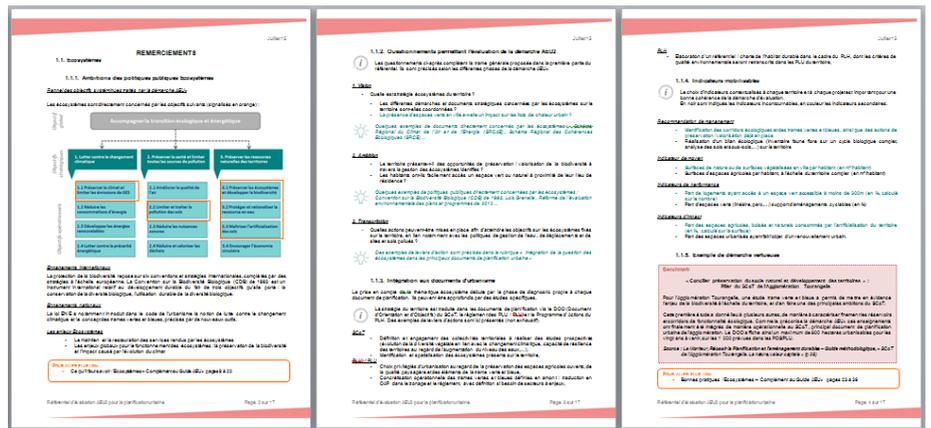
Mandataire : Vizea

Partenaire / co-traitant : Algoé consultants

Durée de la mission : 2016-2017

Enjeux clés de la mission :

- Élaborer une méthodologie d'évaluation commune et adaptée à chaque échelle de projet, du grand territoire (SCoT, PLUI..) au projet urbain (PLU) et prenant en compte les articulations entre les outils stratégiques territoriaux (SRCAE, PCAET...) et les outils de la planification urbaine (SCoT, PLH, PLUI, PLU...).
- Construire un système de critères et d'indicateurs permettant aux acteurs de l'aménagement de suivre et de vérifier l'atteinte des objectifs fixés aux quatre étapes clés de l'AEU₂ (vision, ambition, transcription, concrétisation).
- Produire, à partir de cette méthodologie d'évaluation et du tableau d'indicateurs couvrant les principales thématiques de l'AEU, un guide référentiel d'évaluation de la démarche AEU₂, que l'ADEME puisse communiquer auprès de l'ensemble des élus et maîtres d'ouvrages.



Exemple de fiches outil présentée en seconde section « outils du référentiel », pour l'évaluation de la démarche AEU₂

Dans le cadre de cette mission, Vizea et Algoé construisent un système qui prend en compte toutes les échelles de projet (SCoT, PLUI, PLH, PLU) et leurs articulations, ainsi que la diversité des enjeux (gestion des déchets, maîtrise de l'artificialisation des sols, sobriété et efficacité énergétique, adaptation aux changements climatiques, réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances, évolution des modes de vie et nouvelles mobilités...).

